

Appel de candidatures – Membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La Municipalité de Saint-Adelphe est à la recherche d'un(e) résident(e) motivé(e) pour combler un poste de membre bénévole au sein de son Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Qu'est-ce que le CCU ?

Le CCU est un groupe de travail mandaté par le conseil municipal. Son rôle est d'analyser les demandes de dérogations mineures, de zonage, de lotissement et de formuler des recommandations aux élus. Le comité a pour mandat d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toute question concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction. Bien que le CCU soit fondamentalement un organisme à caractère consultatif et non décisionnel, il joue néanmoins un rôle indéniable dans la mission de planification et d'administration du territoire municipal.

- Être résident(e) de la municipalité de Saint-Adelphe.
- Être majeur(e).
- Avoir un intérêt marqué pour le développement communautaire, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement ou la préservation du patrimoine local.
- Faire preuve d'objectivité, d'esprit d'équipe et d'un bon jugement.
- Être disponible pour assister aux rencontres.

Conditions de l'engagement

- Durée du mandat : 1 an
- Fréquence : Les réunions ont lieu au besoin, généralement en soirée.
- Statut : Poste bénévole, contribution de \$25,00 pour l'analyse d'un dossier de dérogation mineure. (Règlement 2005-232)
- Formation obligatoire: Dans les trois premiers mois du mandat, vous devez suivre la formation obligatoire (Article 127.1 du projet de loi 16 modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme LAU) qui porte sur le rôle et les responsabilités d'un CCU et de ses membres.

Comment poser votre candidature ?

Faites-nous part de votre intérêt en transmettant une courte lettre de motivation expliquant pourquoi vous souhaitez siéger au CCU, accompagnée de vos coordonnées, au plus tard le 25 octobre:

- Par courriel : st-adelphe@regionmekinac.com
ou administration.sta@regionmekinac.com
- En personne ou par la poste :
Municipalité de Saint-Adelphe
150, rue Baillargeon
Saint-Adelphe (Québec) G0X 2G0

Pour obtenir plus d'informations sur le fonctionnement du comité, vous pouvez contacter Nathalie Poirier, conseillère élue sur le comité CCU au numéro de téléphone : 819-536-8816 ou par courriel : siege3_st-adelphe@regionmekinac.com.

Donné à Saint-Adelphe, ce 15 octobre 2026